

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Recrutement de professeurs d'EPS Question écrite n° 34894

## Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la sédentarité des jeunes. Cette semaine a lieu la semaine de l'EPS, initiative visant à lutter contre les effets nocifs de la sédentarité et à réfléchir sur la place du sport, actuellement en déclin, dans la société. Les chiffres sont alarmants. Aujourd'hui, seuls 14 % des garçons et 6 % des filles pratiquent une activité physique quotidienne. Depuis 40 ans, les enfants ont perdu 25 % de leur capacité cardio-vasculaire, entraînant un risque certain pour leur santé. Ces carences touchent les jeunes de manière très inégale, puisque 20 % des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale, contre seulement 12 % pour les enfants de cadres. Ces chiffres montrent à l'évidence qu'il s'agit d'un véritable problème de santé publique. Renforcer l'enseignement de l'EPS à l'école est un bon moyen de lutter contre les effets délétères de la sédentarisation, effets considérablement accrus au cours des derniers confinements, alors que 23 % des enfants de 6 à 11 ans n'ont aucune activité physique en dehors de l'EPS : l'éducation nationale a donc un rôle déterminant à jouer dans l'accès au sport en France. Dès lors, on ne peut que déplorer l'absence d'enseignants d'EPS dans près de 10 % des établissements, ainsi que la dégradation des conditions de pratique au regard du nombre d'élèves par classe (40 % des collèges, 50 % des lycées professionnels et 97 % des lycées ont des groupes de 30 élèves ou plus). C'est pour cela qu'elle lui demande si le ministère envisage de doubler les recrutements pendant au moins 5 ans (soit 1 500 recrutements par an) afin d'enrayer l'érosion du nombre de professeurs d'EPS, et ainsi de répondre à ce problème de santé publique.

## Données clés

Auteur: Mme Émilie Bonnivard

Circonscription: Savoie (3e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 34894

Rubrique: Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 décembre 2020, page 9106

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)